

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 966

Artikel: Les Chinois de la théière
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011197>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Chinois de la théière

Café, à Lutry, au bord du lac. Deux vieux pêcheurs, l'un en face de l'autre, trois décis de blanc entre eux deux — parlant des événements de Chine.

Le premier, avec infiniment de bonté et de compréhension dans la voix: «*Ils sont pas méchants, ces petits Chinois...*»

Et l'autre, sur le ton de la sagesse résignée, comme on dit en anglais: «*Boys will be boys*» — «Les garçons seront toujours des garçons»: «*Ils sont Chinois!*».

Le premier reprenant: «*Comme des Chinois!*»

Et le second: «*Comme ceux de la théière!*»

Vous me direz: gâtisme! Je ne crois pas: sagesse immémoriale, bien *au-delà* des mots.

Ceci, d'une certaine façon, me ramène à parler de *Délires romantiques*, de Pierre-André Rieben. «*L'aventure d'une écriture (plutôt) que l'écriture d'une aventure*», écrit le critique à propos des *Travailleurs de la Mer*, en citant Ricardou. «*Gilliat incarne l'idéal romantique d'un savoir fondé sur l'illumination*», écrit-il encore. Voilà qui est excellent; voilà qui est incontestable et qui pourrait en effet s'appliquer non seulement à tout Hugo, mais à tout le romantisme.

A tout Hugo: le poète qui n'a pas craint d'opposer l'Ane à Emmanuel Kant en donnant la préférence au premier. Tout le romantisme: et pour n'en citer qu'un, Michelet, qui termine son chapitre où il raconte les journées des 5 et 6 octobre 1789, qui virent les *femmes* de Paris aller chercher le roi à Versailles et le ramener dans la capitale: «*Le 5 octobre, tout fut gâté par les dames de Versailles. Le 6 octobre, tout fut sauvé par les femmes de Paris.*»

Ailleurs, je me permettrais quelques réserves. Il me semble que Rieben met trop l'accent sur l'aspect *délire* de l'œuvre hugolienne — et *délire* pris dans un sens «*néгатif*»: «*en aberration systématique*». Citant Hugo: «*L'homme qui tenterait cela serait plus qu'un héros, un fou.*» Fort bien. Mais il faut avoir présent, je crois, le vocabulaire chrétien: la «*folie de la Croix*» — c'est une *folie* que de croire à la Résurrection; c'est

une *folie* que de se faire crucifier pour sauver les hommes... Id est: ça n'a pas le sens commun. De même, Pascal écrivant que les chrétiens parlent volontiers de leur religion comme d'une stupidité — *stultitiam*... Je ne crois pas qu'on puisse parfaitement comprendre l'œuvre de Hugo, ce roman de Hugo, si l'on oublie que pour lui, tout commence *au-delà*...

Il est vrai, cela n'est pas dit expressément dans les *Travailleurs de la Mer*, mais dans dix, dans cent endroits de l'œuvre. La vie et la mort de Gilliat

prennent leur sens, qui est un sens triomphant, malgré les apparences, parce que tout ne finit pas à la dernière page du roman: «*A l'instant où le navire s'effaça à l'horizon, la tête disparut sous l'eau. Il n'y eut plus rien que la mer.*»

Que la mer et Dieu! dont Hugo est absolument persuadé qu'il est là, prêt à accueillir l'âme, comme il accueille celle de Jean Valjean ou même du Sultan Mourad, dont on se souvient que, criminel parmi les criminels, il a eu toutefois un geste de pitié — envers un porc!

Mais Pierre-André Rieben aurait beau jeu de m'accuser de solliciter le texte. Et je lui rends bien volontiers les armes! Son livre n'est pas indigne de son objet, c'est-à-dire entre autres de Hugo. ■

MARCHÉ FONCIER

Et après l'aspirine...

(ag) Chacun en est convaincu. Les mesures contre la spéculation adoptées par les Chambres fédérales ne feront pas baisser durablement les prix et ne mettront pas sur le marché un seul logement supplémentaire.

Mais au moment où la hausse des taux hypothécaires déploie ses effets, où l'on descend dans la rue à Zurich pour réclamer des logements (les responsables politiques des grandes villes suisses sont persuadés que leur tour viendra après Zurich, faisant à l'égard de la métropole de la Limmat un complexe provincial), il fallait donc faire quelque chose. Et chaque parlementaire de s'incliner, car on ne peut pas être «*contre*» ce qui est proposé. Improvisation et résignation.

Mais que faire?

En priorité, intervenir sur le marché hypothécaire. Il faut inlassablement répéter que la Suisse est au monde le pays le plus endetté hypothécairement et qu'il est anormal que cette gigantesque masse de 265 milliards de francs fluctue dans sa totalité au gré des variations nationales ou internationales du loyer de l'argent.

Il est absurde de traiter le crédit hypothécaire qui est de long terme vu sa durée d'amortissement comme s'il s'agissait de prêt à court terme.

Les caisses de pension pourraient prendre l'initiative de prêts à taux fixe, ren-

tables pour elles en fonction des données actuarielles dont elles doivent tenir compte. Ces conditions favorables, qui permettraient de soustraire le logement aux fluctuations du marché de l'argent, elles devraient les accorder à des coopératives, à des sociétés, à des particuliers même qui considèrent que le logement est un service public et qui s'engagent par contrat à maintenir des loyers stables, compte tenu des charges réelles. Mais les caisses de pension ne sont pas équipées, objectera-t-on, pour jouer ce rôle. C'est vrai. Il leur faut un outil, un gérant, une institution qui exécute pour elles de tels services.

Est-ce si difficile?

On ne peut être que surpris du temps consacré par l'administration et le monde parlementaire à discuter de mesures-aspirine, alors que, à énergie égale, la mise sur pied d'un dispositif concret changerait réellement quelque chose.

Beat Kappeler proposant tout un programme de réforme foncière en appelle, au nom de l'USS, aux autorités, aux banques, aux constructeurs. Mais il n'y a rien à attendre d'eux. L'USS en revanche et le mouvement coopératif, y compris son secteur bancaire, peuvent faire avancer, concrètement, une de ces réformes, celle d'une nouvelle modalité de financement du marché hypothécaire, avec l'appui des caisses de pension. ■